Nous sommes fiers d'être



Pour le respect, le bien-être et le plaisir de nos clients, nous, Boulangers de France, nous engageons à :

Façonner et cuire tous nos pains dans nos fournils en respectant un pétrissage peu intense et une fermentation lente.

Respecter un taux inférieur ou égal à 18g de sel par kilogramme de farine pour la fabrication de tous nos pains selon la recommandation de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail.

Pétrir, façonner et cuire nos viennoiseries marquées du sigle B dans nos fournils selon les pratiques traditionnelles de la boulangerie artisanale.

Fabriquer dans nos boulangeries nos pâtisseries boulangères marquées du sigle B.

Fabriquer dans nos boulangeries nos quiches, nos pizzas, nos sandwiches et nos produits de restauration boulangère marqués du sigle B.

Connaître et choisir tous les ingrédients qui entrent dans la fabrication de nos produits selon les meilleurs standards de qualité.

Recevoir nos clients, les conseiller et répondre à leurs questions selon la tradition d'accueil et de courtoisie des artisans.

Privilégier les produits de saison et les circuits courts de nos approvisionnements.

Accueillir nos apprentis, leur transmettre nos savoir-faire et nos savoir-être pour les préparer à devenir à leur tour Boulangers de France.

Pour éviter le gaspillage, faire don des produits invendus à des associations.

Défendre la boulangerie artisanale face à toutes les formes de boulangerie industrielle.

Soumettre les engagements décrits ici au contrôle régulier d'un organisme de certification (Bureau Veritas).